

Mauléon, le 19 mai 2026

Le Maire de MAULEON
à
Mesdames et Messieurs les Maires
du canton de Mauléon

Affaire suivie par :
Myriam HAYE
Service Elections
Tel : 05 49 81 17 00
Mail : myriam.haye@mauleon.fr



OBJET : tirage au sort des jurés d'assises 2027

Chers Collègues,

En application de la loi n° 78-788 du 28 Juillet 1978, de l'arrêté préfectoral du 21 avril 2026, de la lettre préfectorale en date du 28 avril 2026, je suis dans l'obligation d'organiser la désignation, par tirage au sort et en séance publique, des personnes parmi lesquelles seront choisis les jurés d'assises de l'année 2027.

Cette séance est fixée au **vendredi 29 mai à 14h00**, en Mairie de MAULEON, salle des commissions. Cette année, la préfecture nous autorise une organisation en visio-conférence vous évitant ainsi tout déplacement.

Nous vous proposons une connexion via teams selon le planning suivant :

- NUEIL-LES-AUBIERS : **14h00** (pour 13 jurés)
- ST-AMAND-SUR-SEVRE : **14h30** (pour 3 jurés)
- ST-PIERRE-DES-ECHAUBROGNES : **14h40** (pour 3 jurés)
- LA PETITE-BOISSIERE : **15h00** (pour 2 jurés)
- ARGENTONNAY **15H10** (pour 8 jurés)
- GENNETON **15h20** (pour 1 juré)
- SAINT-AUBIN-DU-PLAIN **15h30** (pour 1 juré)
- SAINT-MAURICE-ETUSSON **15h40** (pour 2 jurés)
- VOULMENTIN **16h00** (pour 3 jurés)

Dans le cas où vous souhaiteriez conserver une participation en présentiel, vous nous en informerez au préalable.

Le tirage au sort s'effectuant à partir de la liste électorale de chaque Commune, vous êtes priés de vous munir de ce document, à jour. Au cas où vous seriez empêchés, vous devrez mandater un représentant pour votre Commune (Adjoint ou Secrétaire de Mairie).

D'autre part, cette séance devant avoir lieu publiquement, je vous invite à en assurer la publicité par voie d'affichage à la porte de la Mairie.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Chers Collègues, l'expression de mes sentiments cordiaux les meilleurs.

Denis PRISSET
Maire de MAULÉON

